

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 4 janvier 2024

Date de convocation : 2 janvier 2024

Date d'affichage : 2 janvier 2024

Le quatre janvier deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, **en séance publique**, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Patrick MARY, Le Maire, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.**

Etaient présents :

Mmes Frédérique ALBERT, Elodie MARTIN, Patrick MARY, Stève LECHEVALIER, Alain SOUSSEN, William VALAT, Emilie GAUTIER

Absent: Incarnation SCHMID-LOSSBERG, Michel HENRION

Procuration :

Mme Emilie GAUTHIER a été nommée secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur Patrick MARY donne lecture des points :

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023
- 2 Vente des parcelles communales B799, B789 et B825 (situation)
- 3 Achat défibrillateur
- 4 Réfection mairie / école
- 5 Décision du maire
- 6 Questions diverses

ooooo

1 Procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 a été approuvé à l'unanimité des présents et signé.

2 Vente parcelles communales B799, B 789 et B825

Les 2 terrains ont reçu chacun 2 visites et il y a une offre en cours pour le plus petit (parcelle B825)

Cette offre est positionnée à 130 000€ net vendeur valable jusqu'au 12.01.24

Après échange entre les membres du Conseil, une contre-proposition est à faire à l'offrant d'un montant de 138 000€ net vendeur.

3 Achat défibrillateur

Elodie refait le point avec Déborah pour l'achat courant janvier du défibrillateur

4 Réfection mairie /école

L'appel d'offre a permis de recevoir 3 candidatures pour le maître d'œuvre.

Dans l'attente du retour de l'AMO pour faire le choix sur le maître d'œuvre à privilégier.

5 Décision du maire

Réfection du chemin de la Bartassade

Le directeur de la DDTM se déplace le 23 janvier pour se positionner sur la faisabilité du projet.

6 Questions diverses

28.01 : repas des aînés, la réponse est à donner avant le 14.01

12.01 : vœux du maire, invitations à tracter dans les boîtes aux lettres

20.04 : inauguration place de la mairie, prévoir la commande de la plaque et la démarche pour le changement d'adresse

Eclairage public, le dossier est en cours.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été passé en revue, la séance est levée.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Monsieur Patrick MARY, Maire de Garrigues,
Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal